

Les 4 coins de l'Hexagone

Bulletin d'inscription au Week End Motard en Picardie du 24 au 25 Mars 2007

Je suis Sociétaire de l'association. J'indique juste :

Nom (Mme, Mlle, M.) / Prénom :

Je NE suis PAS Sociétaire de l'association. Je remplis ma fiche :

Nom (Mme, Mlle, M.) / Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Tel / Mobile : Email :@.....

Moto / Scooter / Trike / Quad (entourer) : Marque : Modèle :
Cylindrée :cc

Je certifie être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité pour la conduite de ce véhicule.

Je certifie être titulaire d'une assurance en cours de validité pour la conduite de ce véhicule.

Si vous êtes véhiculé(e) en temps que passager(ère), ne remplissez pas cette partie et indiquez ci-dessous le nom de votre pilote :

Nom (Mme, Mlle, M.) / Prénom :

Je souhaite participer au Week End en assurant seul(e) mon hébergement.

Je souhaite bénéficier des services de l'association pour la réservation de l'hôtel où je séjournerai :

Pour la nuit du Vendredi 23 au Samedi 24 mars (chambre non fumeur – 3 personnes par chambre)

Prix de la chambre : 12.5 euros par personne incluant la taxe de séjour et les frais de réservation, pour trois personnes par chambre.

Pour la nuit du Samedi 24 au Dimanche 25 mars (chambre non fumeur – 3 personnes par chambre)

Prix de la chambre : 12.5 euros par personne incluant la taxe de séjour et les frais de réservation, pour trois personnes par chambre.

Veillez noter que la réservation est prise à votre demande et qu'elle est réputée définitive.

En cas d'annulation du séjour de votre part après paiement et jusqu'à 48 heures avant le départ, vous serez remboursé sur la base du prix de la chambre et de la taxe de séjour (prix par personne, sur la base d'une chambre de trois personnes payantes). Les frais de réservation resteront acquis par l'association au titre des dépenses engagées pour assurer la réservation. Le remboursement interviendra sous un délai de 15 jours après la déclaration d'annulation.

En cas d'annulation du séjour de votre part à moins de 48 heures du départ, vous ne pourrez prétendre à un quelconque remboursement. Pour vous être agréable, l'association vous permettra alors de désigner un remplaçant n'ayant pas encore envoyé son bulletin et son règlement, afin que les sommes que vous aurez engagées puissent être utilisées par un tiers. Cet accord se fera sous votre entière responsabilité, et en dehors de toute intervention de l'association. Charge à cette personne de vous rembourser les sommes demandées. Ne proposez donc pas de vous remplacer à une personne qui n'aurait pas toute votre confiance.

En cas d'annulation du séjour de la part de l'association, vous serez remboursé intégralement sous un délai de 15 jours après la déclaration d'annulation.

J'ai lu et j'accepte les conditions ci-dessus.

Ci-joint mon règlement par chèque libellé à l'ordre de l'association « Les 4 coins de l'Hexagone ».

Date : / / 2007

Signature (obligatoire)

Imprimer et envoyer ce bulletin rempli, signé et accompagné de son règlement par chèque à :

M. Franck GABARD - Association Les 4 coins de l'Hexagone – 2 avenue de Poissy – 78260 Achères

Conformément à la loi n°78-17 "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, ces informations nominatives peuvent donner lieu à l'exercice d'un droit d'accès et de rectification auprès de l'Association « Les 4 coins de l'Hexagone ».